103

PRATIQUE
DE
LA DIRECTION,
DE LA
RETRAITE DU MOIS
ET DE LA MONITION,

A l'usage des Séminaristes.

PRIX : 20 CENTIMES.

E. L. Moisan
187-

PARIS,
LIBRAIRIE DE GAUME FRÈRES,
RUE DU POT-DE-FER, N° 5.
1834

PROPRIÉTÉ DES ÉDITEURS.

—

[*On trouve à la même adresse :*

Un très-grand assortiment de bons livres à l'usage des grands et des petits séminaires en THÉOLOGIE,— ASCÉTIQUE, — PIÉTÉ, — bonne LITTÉRATURE.

On peut se procurer le catalogue *gratis*, en affranchissant la demande.

PARIS. IMPRIMERIE DE DECOURCHANT,
Rue d'Erfurth, n° 1, près de l'Abbaye.

E. L. Moisan Eccl.

PRATIQUE

DE LA

DIRECTION.

Pour profiter de vos communications avec votre directeur, vous devez :

1° Vous pénétrer des avantages de la direction ;

2° Vous y préparer et entrer dans les dispositions qu'il faut y apporter ;

3° Bien connaître l'objet de la direction, suivant les circonstances où vous vous trouvez ;

4° Pratiquer après la direction ce qui doit en assurer le fruit.

Ces quatre points seront l'objet des quatre articles suivans.

Article premier.

AVANTAGES DE LA DIRECTION.

En entrant au séminaire vous vous proposez 1° de connaître votre vocation; 2° de vous exercer dans la pratique des vertus chrétiennes et ecclésiastiques; 3° d'acquérir la science nécessaire pour remplir dignement les fonctions du saint ministère; 4° d'observer fidèlement le réglement de la maison. Or, la direction est de tous les moyens le plus efficace pour parvenir à ces fins.

§ Ier.

Pour connaître sa vocation.

Entrer sans vocation dans l'état ecclésiastique serait pour vous le plus grand des malheurs, et vous ne pourrez vous assurer de votre vocation qu'autant que vous aurez fait connaître tout votre intérieur à votre directeur.

§ II.

Pour s'exercer dans la pratique des vertus chrétiennes et ecclésiastiques.

Un prêtre doit avoir une sainteté éminente : la sublimité de son caractère, la sainteté de ses

fonctions lui en font un devoir, et vous n'arriverez point à la perfection que Dieu demande de vous, si vous ne vous exercez aux vertus pendant votre séjour au séminaire.

Pour parvenir à cette perfection, il faut 1° détruire ses vices; 2° acquérir les vertus; 3° surmonter les obstacles qui se rencontrent dans le chemin de la vertu : et vous ne réussirez dans une entreprise aussi importante que par de fréquentes communications avec votre directeur.

1° Pour détruire les vices.

Le défaut d'expérience, la difficulté de se connaître soi-même, vous empêcheraient de parvenir à extirper vos vices : mais vous trouverez un grand secours dans la direction, qui vous apprendra quels sont les défauts qui vous sont le plus nuisibles, et les remèdes qui vous conviennent.

On peut ajouter que vous acquerrez par là une connaissance plus parfaite de votre intérieur, ce qui rendra vos confessions plus faciles et plus profitables.

2° Pour acquérir les vertus.

Vous avez besoin d'un directeur pour apprendre l'ordre que vous devez suivre dans l'acquisition des vertus, et les pratiques les plus convenables pour les établir dans votre cœur.

3° Pour surmonter les obstacles.

Ces obstacles sont les découragemens, les ennuis et les dégoûts, les tentations et les illusions.

1° Etes-vous éprouvé par des découragemens, des ennuis et des dégoûts? la charité et l'expérience de votre directeur le mettront en état de vous consoler, et de vous rendre la paix et la confiance.

2° Etes-vous assailli par des tentations? déclarez-les à votre directeur, suivez ses avis, et vous aurez trouvé le meilleur moyen de les vaincre.

3° Par la direction vous évitez les illusions qui se rencontrent dans le chemin de la piété, et qui ont perdu de grands saints, aussitôt qu'ils ont voulu se conduire eux-mêmes.

§ III.

Pour acquérir la science.

Sans la science un prêtre est inutile à l'Eglise, et vous ne pouvez l'acquérir que par des études bien réglées. Votre directeur vous fera connaître l'ordre, la méthode à suivre; ses conseils vous feront éviter la paresse et l'empressement, ainsi que les dangers des études frivoles, inutiles ou trop relevées.

§ IV.

Pour observer le réglement.

Votre principal moyen de sanctification est l'observation du réglement.

Votre directeur résoudra les difficultés qui pourraient se présenter. Il vous fera sentir l'importance des points sur lesquels vous seriez tenté de vous relâcher, et il vous indiquera les pratiques qui pourront vous faire contracter l'heureuse habitude d'une fidélité constante au réglement.

Dans le Traité de M. Tronson sur l'obéissance et dans ses Entretiens sur la direction, vous trouverez de puissans motifs, outre ceux que l'on vient d'exposer, lesquels vous convaincront de la nécessité de la direction dans l'exercice du saint ministère. En effet, on y a toujours des passions à vaincre, des devoirs difficiles à remplir. On rencontre beaucoup plus de dangers qu'au séminaire, et on est privé des avantages de la vie de communauté. On a donc alors, plus que jamais, besoin d'un guide sage et éclairé, qui nous encourage, qui nous excite à la fidélité à toutes les pratiques nécessaires à notre sanctification, et surtout au recueillement, à l'oraison, à la pureté d'intention et à l'humilité.

Article deuxième.

PRÉPARATION A LA DIRECTION. — DISPOSITIONS QU'ON DOIT Y APPORTER.

Vous retirerez de la direction des fruits d'autant plus abondans que vous vous y serez mieux préparé. Il vous importe donc de connaître en quoi consiste cette préparation, et quelles dispositions il faut y apporter.

1° Lisez un des sujets de direction qui suivent, selon l'objet que vous vous êtes proposé.

2° Faites une visite au très-saint Sacrement pour réfléchir sur ce que vous aurez lu, et pour demander les grâces avec lesquelles vous profiterez de la communication que vous allez avoir avec votre directeur.

3° Entrez dans les dispositions suivantes, qui rendent la direction facile et avantageuse.

1° *Esprit de foi.* Voir Dieu dans son directeur, lui parler comme à notre Seigneur Jésus-Christ.

2° *Confiance en lui.* 1° En sa charité ; ne pas craindre de le gêner. 2° En ses lumières ; être dans la résolution de suivre avec docilité les avis qu'il vous donnera.

3° *Ouverture entière.* Afin que le directeur vous connaisse parfaitement, et vous donne les conseils propres à votre situation.

Article troisième.

OBJET DE LA DIRECTION.

1° En entrant au séminaire.
2° Dans le cours de l'année.
3° Dans quelques circonstances particulières.

§ 1er.

OBJET DE LA DIRECTION EN ENTRANT AU SÉMINAIRE.

Vous devez alors avoir en vue, 1° de faire connaître votre conduite passée; 2° de tracer le réglement particulier que vous suivrez pendant votre séjour au séminaire.

SECTION 1re.

Faire connaître sa conduite passée.

Insistez 1° sur les actions en général; 2° sur quelques circonstances particulières de la vie plus importantes; 3° sur les emplois que vous auriez exercés.

N° I. *Actions.*

Vous parlerez séparément des actions bonnes et des actions mauvaises.

ACTIONS MAUVAISES.

Examinez-vous sur les péchés capitaux; considérez si vous en aviez déjà contracté l'habitude, si vous avez fait des efforts pour les déraciner; c'est le moyen nécessaire pour acquérir la connaissance de votre intérieur.

1° Orgueil.

L'orgueil est la source de tout péché et la ruine de toute vertu; il attaque même les plus parfaits. Voyez si vous y avez été sujet, et combattez-le sans relâche.

Celui qui est dominé par l'orgueil s'estime plus que les autres, ne parle et n'agit que pour s'attirer de la considération et des louanges, pense souvent aux honneurs, préfère la compagnie des personnes distinguées par la naissance, les talens ou la fortune; il cherche à plaire par son extérieur; il affecte de paraître plus vertueux qu'il ne l'est en effet; il craint les mépris, cache ses défauts, et s'il est humilié, il tombe dans la tristesse et dans l'abattement.

2° Envie.

On reconnaît que l'on est sujet à cette passion lorsqu'on s'afflige du mérite et des succès du prochain; lorsqu'on s'efforce de diminuer la

bonne opinion que les autres en ont conçue, qu'on lui suppose de mauvaises intentions, qu'on exagère ses défauts, et qu'on se réjouit de le voir humilié.

3° Gourmandise.

La mortification de la gourmandise est, selon saint Vincent de Paul, le premier pas vers la perfection. Ainsi, vous commencerez par combattre ce vice. Voyez s'il ne vous est pas arrivé quelquefois de passer les bornes de la sobriété, surtout dans le boire? Quelles en ont été les suites? Depuis quel temps avez-vous cessé d'y retomber? Y a-t-il eu scandale, et étiez-vous connu pour ecclésiastique?

4° Luxure.

Ce vice est de tous le plus opposé à la sainteté ecclésiastique.

S'il vous est arrivé des malheurs, considérez quand ils ont commencé, quelle a été la nature et la durée de ces fautes, et surtout quelles en ont été les occasions, soit l'oisiveté, l'immortification habituelle des sens, les excès dans les repas; soit les mauvaises lectures, les images peu honnêtes, les compagnies dangereuses: considérez encore si ces fautes ont causé du scandale.

5° Avarice.

Cette passion si déshonorante pour le sacerdoce, si difficile à corriger, s'accroît avec l'âge si on ne la combat de bonne heure. Ses premiers germes sont : le désir d'avoir des richesses, la crainte excessive de les perdre, un sentiment d'envie pour ceux] qui en possèdent, enfin l'insensibilité pour les pauvres.

6° Colère.

Cette passion, si l'on ne s'applique fortement à la réprimer, précipite dans les excès les plus déplorables.

Quand on se laisse dominer par elle, la raison se trouble à la moindre contrariété, le cœur s'émeut, se livre à la fureur et aux désirs de vengeance ; de là les paroles injurieuses et même les blasphèmes.

7° Paresse.

La paresse met un prêtre dans l'impossibilité de s'instruire, et l'expose par l'oisiveté aux plus grands désordres.

Celui qui est sujet à cette passion ne fait point d'efforts sur lui-même, s'acquitte de ses devoirs négligemment, perd souvent le temps, et se livre au repos au-delà des bornes.

ACTIONS BONNES.

1° Quelle règle suiviez-vous pour vos confessions et communions? Comment vous y prépariez-vous? Quelles étaient vos pratiques de piété et de mortification?

2° Etiez-vous fidèle aux lois de l'Eglise, malgré le respect humain?

3° Avec quel courage avez-vous résisté aux maximes du monde et défendu la vérité contre ses railleries?

4° Preniez-vous soin des pauvres, des malades? Aviez-vous du zèle pour la conversion de vos parens et amis, et pour l'instruction des enfans.

Si vous aviez reçu quelque grâce extraordinaire de Dieu, de la sainte Vierge ou des Saints, ce serait ici le lieu d'en parler.

N° II. *Circonstances particulières de la vie plus importantes.*

Ce sont : la première communion, la conversion, l'entrée au séminaire.

1° Première communion.

Rappelez-vous comment vous l'avez faite, quelle connaissance vous aviez de l'importance de cette action, quels étaient vos sentimens ce

jour-là, enfin combien de temps a duré votre persévérance.

2° Conversion.

Vous ferez connaître à quel âge, à quelle époque le Seigneur a commencé à vous parler au cœur; de quelle occasion, de quels moyens il s'est servi pour vous faire rentrer dans la bonne voie, et combien de temps vous auriez résisté à l'impulsion de la grâce.

3° Entrée au séminaire.

Examinez avec une attention sérieuse les motifs de votre entrée au séminaire, et les voies dont Dieu s'est servi pour vous y faire entrer.

Auriez-vous été mu par quelque motif de vaine gloire, par l'espérance de vous mettre au-dessus de votre condition ou de soutenir votre famille? Vos parens ont-ils fait des instances pour vous porter à cette vocation, ou y ont-ils formé opposition?

A quel âge avez-vous pensé à l'état ecclésiastique? Votre attrait a-t-il été constant ou a-t-il varié selon le plus ou moins de ferveur que vous aviez dans le service de Dieu?

N° III. *Emplois.*

Parlez à votre directeur des emplois que vous auriez pu exercer dans le monde, afin qu'il

juge si vous n'avez pas encouru quelque irrégularité, ou si vous n'avez pas été exposé à blesser la justice.

SECTION 2e.

Réglement que l'on doit déterminer avec son directeur au commencement de l'année.

Par un réglement particulier vous sanctifierez toutes vos actions en les consacrant par l'obéissance; vous détruirez les effets pernicieux de la volonté propre, et vous contracterez l'habitude de tout faire avec ordre et par des vues de foi.

1° Demandez des avis pour bien faire toutes vos actions, et spécialement l'oraison, l'étude, l'examen de conscience et l'examen particulier. Comme ce dernier exercice doit se diriger surtout contre la passion dominante, vous vous informerez des moyens de la discerner et de la combattre.

2° Fixez avec votre directeur le jour de la confession et celui de la direction. (On peut aller en direction tous les quinze jours, et au plus tard tous les mois.) Fixez aussi le jour de la retraite du mois, ainsi que les changemens à faire à votre réglement les jours de congé et ceux où l'on va aux offices.

3° Si vous vous sentez porté à quelque pratique de piété ou de mortification, n'en faites aucune sans lui en avoir parlé.

4° Consultez-le sur le choix d'un moniteur, et

montrez-lui la liste de vos livres et de ceux que vous vous proposez d'avoir.

§ II.

OBJET DE LA DIRECTION ORDINAIRE ET PENDANT LE COURS DE L'ANNÉE.

Si elle est immédiatement avant la retraite du mois, vous demanderez à votre directeur quel doit en être le principal but ; si c'est après, vous lui ferez part de vos remarques et de vos résolutions.

Examinez-vous : 1° sur la manière dont vous faites vos actions ; 2° sur les vertus ecclésiastiques et sur les défauts qui leur sont opposés.

N. B. Il n'est pas nécessaire, toutes les fois que l'on va en direction, de s'examiner sur toutes les actions et sur toutes les vertus ; mais il faut toujours insister, pour les actions, sur l'oraison, l'examen particulier, l'étude et le silence ; et pour les vertus, sur l'humilité, l'esprit de foi, le support du prochain, et sur la vertu que l'on se propose spécialement d'acquérir.

SECTION 1re.

Manière dont on fait ses actions.

1° Lever.

La manière dont on fait cette action influe sur toute la journée.

Y pratiquez-vous 1° l'obéissance, en vous levant au premier son de la cloche ? 2° la reli-

gion, en élevant votre cœur vers Dieu, dès que vous êtes réveillé? 3° Préparez-vous le sujet d'oraison? et insistez-vous sur les devoirs à rendre à Notre-Seigneur, sur les vertus à considérer en lui, sur les motifs par lesquels vous vous exciterez à la pratique de ces vertus, enfin sur les résolutions à prendre?

2° Oraison.

De tous les exercices de piété, le plus important est l'oraison. Les saints répondent du salut d'un prêtre qui y est fidèle. C'est l'article le plus essentiel de la direction.

Comment vous tenez-vous en la présence de Dieu? car de ce point dépend le succès de l'oraison; comment faites-vous la prière vocale, les considérations, affections, retours sur vous-même? insistez-vous sur la demande? Etes-vous fidèle à prendre des résolutions? sont-elles présentes et particulières? quel en est l'objet? Quelle est la source de vos distractions? est-ce le défaut de préparation, la dissipation habituelle ou l'immortification des yeux et de l'imagination pendant l'oraison? N'omettez jamais de parler de la méthode que vous y suivez et des difficultés que vous y éprouvez.

3° Sainte Messe.

Le moyen de bien célébrer un jour la sainte messe, est de l'entendre avec les dispositions que demande cet auguste mystère.

Quelle méthode suivez-vous quand vous n'êtes pas bien disposé à la méditation? Vous servez-vous d'un livre sur le choix duquel vous consultez votre directeur? Etes-vous fidèle à la communion spirituelle? Avez-vous toujours une intention, une grâce à demander? Et vous y tenez-vous dans un extérieur respectueux et modeste?

4° Confession.

La confession fréquente conserve et augmente la pureté de cœur.

Considérez comment vous faites l'examen de conscience, l'acte de contrition et de ferme propos, et avec quelle attention vous écoutez les avis qui vous sont donnés. Faites-vous votre pénitence le plus tôt possible?

5° Communion.

La communion est un des moyens les plus efficaces pour se corriger de ses défauts, et acquérir les vertus.

Vous entretenez-vous dans les dispositions suivantes :

1° Un ardent désir de recevoir Notre-Seigneur; 2° une profonde humilité, en vue de votre indignité.

Comment vous y préparez-vous? Vous proposez-vous de veiller davantage sur vos sens et d'être plus fidèle au réglement? Quel profi

avez-vous intention de retirer de la communion ?

Comment faites-vous votre action de grâces, et quels moyens employez-vous pour conserver le souvenir de la communion que vous avez faite et de celle que vous devez faire ?

6° Visite au très-saint Sacrement.

Exposez à votre directeur vos pratiques pour profiter de cette dévotion, qui caractérise les prêtres fervens, ainsi que les difficultés que vous y éprouverez.

7° Prières. — Bréviaire.

La prière est le premier devoir d'un prêtre. Vous y préparez-vous par le recueillement ? Comment y combattez-vous les distractions, la routine, la précipitation, surtout dans les petites prières qui précèdent et suivent les exercices ?

Comment dites-vous le petit Office de la sainte Vierge ; êtes-vous bien convaincu que, si vous vous en acquittez avec attention et respect, vous réciterez bien par la suite le grand office ?

Pour le Bréviaire, êtes-vous pénétré de la grandeur de cette action, et de l'importance de s'en acquitter dignement ? Observez-vous avec soin les rubriques, et tâchez-vous d'entrer dans les intentions que demande l'Eglise ?

8° Examens.

1° *Examen de conscience.* Il assure l'intégrité et le fruit de nos confessions. Etes-vous fidèle à y mettre le temps convenable? Vous excitez-vous à la contrition?

2° *Examen particulier.* En réunissant tous vos efforts contre un seul défaut, et surtout contre la passion dominante, vous aurez plus de facilité pour vaincre tous vos défauts.

Avez-vous consulté votre directeur sur ce qui doit être l'objet de votre examen particulier? Avez-vous des époques fixées dans la journée pour le faire? Avez-vous remarqué des progrès ou du relâchement?

9° Dévotion à la sainte Vierge.

Cette dévotion est celle de tous les saints prêtres. Votre cœur s'y sent-il porté? Recourez-vous souvent à Marie? Comment récitez-vous le chapelet qui est une des principales pratiques de piété en son honneur? Vous y occupez-vous des mystères et des vertus de la très-sainte Vierge? Quelle est aussi votre dévotion pour votre ange gardien et vos saints patrons?

10° Lecture spirituelle.

Les saints nous apprennent que la lecture spirituelle les a puissamment excités à la pratique des vertus.

L'écoutez-vous avec attention ? Vous en faites-vous l'application ? Vous a-t-elle excité à avancer dans la ferveur ?

11° Etude. — Classes.

Le défaut de science dans un prêtre ne peut être suppléé, et l'ignorance le rend incapable de remplir les fonctions du saint ministère. Dites-vous les prières avant et après les études avec attention et sans précipitation ?

Etudiez-vous, 1° avec esprit de foi et pureté d'intention ; 2° avec obéissance, suivant les règles qui vous sont tracées, ne vous livrant à aucune étude étrangère sans permission ?

Avec quel esprit de foi lisez-vous l'Ecriture sainte ? Y apportez-vous les dispositions et le saint empressement que demande la parole de Dieu ?

Dans les classes et conférences, regardez-vous Notre-Seigneur dans la personne de votre professeur ? L'écoutez-vous avec respect et docilité ? Avez-vous soin de ne rien dire qui puisse diminuer l'estime qu'on a pour lui ? Proposez-vous vos difficultés avec humilité et sans esprit de contention ?

12° Repas.

Etes-vous convaincu que le repas est une action dangereuse, que vous y avez besoin de grâces

spéciales, et pour les obtenir, dites-vous avec soin les prières avant et après ?

Dans quelle intention les prenez-vous ? Y observez-vous la modestie, le silence, la charité et la mortification, suivant les avis de votre directeur ? Evitez-vous de parler des repas dans vos conversations ?

13° Récréation.

Quelles sont vos pratiques pour y conserver le recueillement ?

Observez-vous, 1° la charité : allant indifféremment avec tous vos confrères, recherchant même ceux qui sont dans la tristesse, ou pour lesquels vous éprouvez de l'antipathie, ne parlant jamais mal des absens, évitant de railler ou d'humilier vos confrères ?

2° L'humilité : ne cherchant pas à vous faire estimer, ne soutenant pas vos avis avec trop d'opiniâtreté ?

3° La modestie : ne disant rien qui puisse blesser la sainte vertu ?

Aimez-vous à vous entretenir de Dieu et de choses utiles ? Evitez-vous de parler des nouvelles du monde, ou de railler les pratiques de piété ou les séminaristes les plus fervens ?

14° Cérémonies.

La gloire de Dieu, l'édification des fidèles, exigent de vous que vous vous appliquiez

aux cérémonies avec une attention religieuse.

Avec quel soin les préparez-vous ? Avec quel esprit de foi vous en acquittez-vous ? Quel intérêt mettez-vous à profiter des classes de chant ? Avec quel respect faites-vous le signe de la croix ?

15° Retraite du mois. — Moniteur.

Par la retraite du mois, vous conserverez les fruits de la retraite générale, vous vous maintiendrez dans la ferveur, et s'il vous arrivait quelque chute, vous vous releveriez promptement. Suivez-vous ce qui est tracé dans *la pratique de la retraite du mois?* N'omettez-vous pas la préparation à la mort? Vous renouvelez-vous dans la fidélité au réglement ?

Voyez-vous de temps en temps votre moniteur ? désirez-vous qu'il vous fasse connaître vos défauts extérieurs, afin de vous en corriger ?

16° Charges particulières.

Vous acquittez-vous saintement et avec esprit de foi des charges qui vous sont confiées? Y trouvez-vous un motif de plus de donner bon exemple ?

17° Coucher.

Mettez-vous au coucher tout le soin que demande la dernière action de la journée, pour

obtenir la grâce de bien passer la nuit ? Quelles sont vos pratiques de piété, surtout en l'honneur de la très sainte Vierge ? Vous endormez-vous dans de saintes pensées, qui puissent vous préparer à l'oraison ?

18° Maladies.

Les regardez-vous comme nous venant de Dieu pour notre sanctification ?

Prenez-vous dans ces momens les avis de votre directeur, pour y pratiquer la soumission à la volonté de Dieu, la patience, la modestie ? Lui demandez-vous quelles sont les lectures pieuses qui conviennent le plus à votre état ?

En convalescence, ne vous êtes-vous pas laissé aller à la sensualité ? N'avez-vous pas négligé de reprendre vos exercices de piété et vos études quand vous le pouviez ?

SECTION 2e.

Vertus ecclésiastiques.

1° Recueillement. — Modestie.

Le recueillement conserve et fortifie en nous les vertus que la dissipation fait perdre ou empêche d'acquérir.

1° Veillez-vous sur votre esprit ? Pensez-vous souvent à Dieu, surtout dans les récréations,

repas, promenades? Quelles sont vos pratiques pour vous rappeler sa présence, en évitant toutefois la contention?

2° Vous excitez-vous à la mortification des yeux, des oreilles, de la langue, de la curiosité? Evitez-vous tout ce qui pourrait porter l'agitation dans votre cœur?

Vous trouverez les motifs et les pratiques de la présence de Dieu dans le *Traité de la présence de Dieu*, du P. Vaubert.

La modestie règle tout l'extérieur d'un prêtre et lui concilie le respect des fidèles.

Lisez avec attention les Examens de M. Tronson sur la modestie, et examinez si vous en observez toutes les règles.

2° Humilité.

L'humilité, fondement nécessaire de toute vertu, ne s'acquiert que par un exercice continuel.

1° Avez-vous une idée avantageuse de vous-même? Lorsqu'on vous donne des louanges, croyez-vous les mériter? Vous en estimez-vous plus que les autres?

2° L'amour-propre, le désir de paraître ou de cacher vos défauts, la crainte qu'on ne vous reproche une naissance obscure, n'ont-ils pas été quelquefois les motifs de votre conduite?

3° Quelles sont vos dispositions à l'égard des

humiliations qui peuvent vous venir de la part de vos supérieurs ou de vos confrères? Cherchez-vous toujours à vous excuser quand on vous adresse quelque reproche? Aimez-vous à vous rappeler cette pensée que vous n'êtes que néant et péché?

Vous pourrez lire sur l'humilité le *Livre d'Or* et le *Miroir fidèle*.

3° Obéissance.

Par l'obéissance vous pratiquerez la parfaite conformité à la volonté de Dieu, vous avancerez dans toutes les vertus, et vous détruirez la volonté propre, un des principaux obstacles à votre sanctification.

Obéissez-vous au réglement, aux supérieurs, à votre directeur, comme à Dieu même?

Avez-vous soin de consacrer tous vos momens par l'obéissance, en suivant avec exactitude votre réglement particulier?

Votre obéissance est-elle prompte, universelle? Vous pouvez lire le *Traité de l'Obéissance* de M. Tronson.

4° Mortification.

Tous les saints nous disent que sans la mortification on ne fera jamais de progrès dans la vertu.

N'avez-vous pas trop d'attache à vos aises?

Mortifiez-vous vos sens extérieurs, et surtout vos inclinations, votre humeur et votre caractère?

Les Examens particuliers de M. Tronson vous feront connaître les différentes pratiques de mortification.

5° Esprit de foi. — Pureté d'intention.

La vie de foi est la vie du juste.

Animez-vous vos actions par des motifs de foi, par exemple, pour accomplir la volonté de Dieu, pour pratiquer la pénitence, pour témoigner à Dieu votre amour et votre reconnaissance? Lorsque vous êtes sans témoin, agissez-vous avec autant de soin que lorsque vous êtes vu des hommes?

6° Zèle pour sa perfection.

On ne peut être un bon prêtre qu'autant qu'on est fervent au séminaire. Or, rien de plus opposé à la ferveur que la tiédeur dans le service de Dieu. Il importe donc extrêmement de s'examiner sur les marques de tiédeur et de relâchement. Voici les principales :

1° Négliger son oraison, ne point désirer en profiter; manquer fréquemment à la préparation et aux résolutions.

2° Se préparer négligemment à la confession et à la communion.

3° Réciter ses prières avec rapidité et sans recueillement; les omettre facilement.

4° Ne s'examiner qu'avec répugnance et superficiellement.

5° Obéir avec peine et le plus tard que l'on peut. Infidélité et mépris à l'égard de la règle, surtout en son particulier, et quand on n'est point aperçu.

6° N'étudier qu'avec négligence; perdre beaucoup de temps; s'amuser à des bagatelles; lire par curiosité.

7° Ne plus ouvrir son cœur à son directeur; venir rarement en direction.

8° Aimer à sortir fréquemment; se plaire dans les conversations à parler du monde, et approuver ses maximes.

9° Rechercher la compagnie des plus relâchés et des plus dissipés; tourner en ridicule les pratiques de piété et les séminaristes les plus fervens.

10° Chercher toujours ses aises; ne vouloir jamais se mortifier et se faire violence.

11° Se décourager facilement; désespérer d'arriver à la perfection de l'état ecclésiastique, et croire qu'elle n'est pas faite pour nous.

12° Résister à la grâce qui nous presse d'être plus fervent.

7° Patience. — Douceur.

Si vous ne vous exercez pas à la patience, vous ne pourrez jamais supporter les croix

qui accompagnent l'exercice du saint ministère.

C'est par la douceur que vous gagnerez surtout les âmes.

Quelle est votre patience dans les contrariétés et chagrins qui vous arrivent? Supportez-vous avec paix et douceur les défauts, imperfections, brusqueries et railleries de vos frères?

Lorsque dans une conversation vous avez blessé la charité, vous êtes-vous empressé de faire des excuses, ou avez-vous conservé quelque aigreur ou quelque ressentiment?

Avez-vous adopté la règle de saint François de Sales, d'imposer silence à la langue quand le cœur est ému; et la maxime de souffrir de tout le monde et de ne faire souffrir personne?

8° Détachement du monde.

L'amour du monde détruit entièrement l'esprit ecclésiastique. Examinez-vous donc sur vos sentimens pour le monde, pour ses plaisirs et ses vanités.

Etes-vous convaincu de ses dangers, de la nécessité de le fuir, de le mépriser et de détester ses jugemens et ses maximes? Etes-vous déterminé à vivre d'une manière opposée à sa conduite?

Pour juger si votre cœur conserve quelque attache pour le monde, considérez si vous aimez

à en parler et à le fréquenter, saisissant toutes sortes de prétextes pour obtenir la permission de sortir ; si, dans le ton, l'habillement, les manières, vous vous conformez aux coutumes du monde dans l'intention de plaire.

Quelles sont vos pratiques dans les sorties et visites que vous êtes obligé de faire, pour conserver le recueillement et éviter les fautes auxquelles on y est exposé ?

9° Zèle pour le salut des âmes.

Le zèle pour le salut des âmes est l'essence de l'esprit ecclésiastique.

Donnez-vous bon exemple pour édifier vos frères, et évitez-vous dans votre conduite tout ce qui pourrait les porter au relâchement ?

Aimez-vous à parler de Dieu, et profitez-vous des occasions qui se présentent de porter le prochain à la piété, surtout dans la visite des malades, dans vos conversations et dans vos correspondances ?

Qu'avez-vous fait pour réparer les scandales que vous auriez pu donner ?

10° Pauvreté.

Cette vertu concilie aux prêtres la confiance des fidèles, et leur inspire une grande générosité dans l'exercice de leurs fonctions.

Avez-vous quelque attrait pour cette vertu ?

Pensez-vous avec plaisir aux richesses que vous pourrez un jour posséder? Donnez-vous aux pauvres selon vos facultés? Supportez-vous avec patience, à l'exemple de Notre-Seigneur, les incommodités de la pauvreté, par exemple, quand il vous arrive de souffrir à cause de la faim, de la fatigue, des intempéries des saisons?

---

§ III.

OBJET DE LA DIRECTION DANS PLUSIEURS CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES.

Les circonstances dans lesquelles vous avez besoin de consulter d'une manière spéciale votre directeur sont : les Ordinations, les vacances, les peines et les afflictions qui peuvent vous arrêter dans le chemin de la vertu.

N° I. *Ordinations.*

Il est pour vous de la dernière importance de recevoir dignement les saints ordres.

1° Avant la retraite pour l'ordination, concertez avec votre directeur le réglement que vous y suivrez.

2° Dans les entretiens que vous aurez avec lui à l'approche de l'ordination, découvrez-lui vos sentimens, vos dispositions touchant votre vocation à l'état ecclésiastique, et les décisions qu'auraient pu vous donner ceux qui vous ont dirigé auparavant.

3° Si vous avez déjà reçu quelque Ordre, faites-lui connaître avec quelle pureté d'intention vous l'avez reçu. Aviez-vous consulté un directeur sage et éclairé ? Vous étiez-vous ouvert à lui entièrement ? Vous étiez-vous préparé avec tout le soin que demande une action si sainte ?

Vous est-il arrivé, après une faute grave, de vous adresser à un confesseur étranger, sans en parler à votre directeur ordinaire ?

4° Demandez-lui les défauts à corriger et les vertus à pratiquer, pour bien profiter de l'ordination.

Les vertus principales de chaque ordre sont :

Tonsurés : Détachement du monde, esprit de religion.

Portiers : Aimer à visiter Notre-Seigneur dans les églises.

Lecteurs : Amour de l'Ecriture sainte.

Exorcistes : Mortification des passions.

Acolytes : Modestie, bon exemple.

Sous-diacres : Chasteté, oraison, humilité.

Diacres : Esprit de force, pratique des maximes de l'Evangile.

Prêtres : Zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

N° II. *Vacances.*

1° Avant les vacances.

Comme le temps des vacances est très-dangereux, vous demanderez à votre directeur des

règles de conduite qui puissent vous y soutenir.

Déterminez dans le réglement que vous ferez de concert avec lui l'heure du lever, de l'oraison et des examens de conscience, le temps et l'objet du travail, et le livre de lecture spirituelle.

Demandez-lui quels sont les exercices que vous ne devez jamais omettre, lorsque le temps ne vous permet pas de les accomplir tous.

Priez-le de vous donner des règles pour la confession et la communion, pour la soutane et la tonsure, et pour la conduite à tenir dans les voyages et dans vos rapports avec les personnes que vous serez dans le cas de fréquenter.

Demandez-lui aussi la permission de lui écrire pour lui rendre compte de votre conduite, et recevoir ses avis.

2° Après les vacances.

Au retour des vacances, faites connaître à votre directeur comment vous vous y êtes comporté, et comment vous avez accompli votre réglement et exécuté vos résolutions.

N° III. *Peines et afflictions.*

Tous les serviteurs de Dieu ont été éprouvés par des croix. Le meilleur moyen de les adoucir et d'en faire un bon usage est de les découvrir à son directeur.

Il y a deux sortes de peines : les unes sont intérieures, les autres extérieures.

PEINES INTÉRIEURES.

Ce sont les tentations, les dégoûts et les ennuis, les sécheresses et aridités spirituelles.

1° Tentations.

Découvrez à votre directeur la nature de celles que vous éprouvez. Etes-vous tenté d'orgueil, de colère, de vengeance? Eprouvez-vous des tentations contre la sainte vertu?

Ne faut-il pas en attribuer la cause à trop de liberté donnée à vos sens et à votre imagination, à des sorties trop fréquentes dans le monde, à l'oisiveté ou à des lectures dangereuses?

Quels efforts avez-vous faits, quels moyens avez-vous employés pour les combattre? Avez-vous été fidèle aux moyens que l'on vous avait suggérés?

2° Dégoûts. — Ennuis.

N'ont-ils pas été occasionés par l'infidélité à quelque point de la règle, par la négligence des petites choses, par le souvenir des plaisirs du monde?

Vous ont-ils porté à renoncer à la perfection, ou à vouloir quitter l'état ecclésiastique?

3° Sécheresses.

Avez-vous désiré trop vivement les consolations spirituelles, et en avez-vous souffert trop impatiemment la privation?

N'êtes-vous pas vous-même la cause de ces sécheresses par la dissipation et l'immortification où vous vivez, ou par quelque attache pour le monde et les créatures?

PEINES EXTÉRIEURES.

Lorsque vous aurez des peines de famille, ou que vous éprouverez des contrariétés de la part des personnes avec lesquelles vous vivez, vous trouverez dans la communication avec votre directeur un moyen très-prompt de recouvrer la paix de l'âme, et des règles sûres pour la conduite à tenir.

Article quatrième.

CE QUE L'ON DOIT FAIRE APRÈS LA DIRECTION.

—

Demandez à votre directeur, avant de le quitter, quelle est la vertu sur laquelle vous vous exercerez plus spécialement jusqu'à la prochaine direction.

Quand vous serez devant le très-saint Sacrement, réfléchissez sur les conseils que vous avez reçus, et demandez la grâce d'être fidèle à les mettre en pratique.

Offrez de nouveau votre cœur à Notre-Seigneur, mettez-vous sous la protection de la sainte Vierge, renouvelez-vous dans la fidélité à votre réglement, et dans la résolution de mener une vie fervente et ecclésiastique, et n'oubliez jamais que le recueillement, la mortification des sens et la prière, sont les moyens les plus excellens pour profiter de la direction, être un parfait séminariste, et devenir un bon prêtre.

PRATIQUE

DE LA

RETRAITE DU MOIS.

Le Manuel de piété vous présente les motifs et la manière de bien faire la retraite du mois; mais comme le réglement qui y est tracé peut varier suivant les lieux et les circonstances, il convient de conférer avec votre directeur sur l'ordre et le temps des exercices de votre retraite.

Vous trouverez ici un modèle d'examen et de préparation à la mort, qui sont les deux exercices les plus importans de la Retraite du mois.

Examen du mois.

1° *Exercices de piété.*

Parcourez les divers exercices de piété que vous avez à remplir dans la journée; examinez quelles ont été les causes de vos distractions, si c'est le défaut de préparation immédiate, ou une dissipation habituelle, ou de petites attaches qui préoccupent votre cœur et votre esprit. Arrêtez-vous aux points suivans :

Mon lever et mon coucher ont-ils été accompagnés de pratiques pieuses ?... Ai-je eu soin de préparer mon oraison ?... d'y prendre des résolutions bien déterminées pour la journée ?... me les suis-je rappelées dans mes visites au saint Sacrement ?...

Comment ai-je assisté à la sainte Messe ?... M'y suis-je occupé de quelque pieuse considération, ou de quelque prière, ou de quelque lecture?... Y ai-je eu une intention particulière ?... Ai-je toujours fait la communion spirituelle ?...

Comment me suis-je préparé à me confesser?... N'ai-je pas employé trop de temps à l'examen, n'en réservant pas assez pour m'exciter à la contrition ? Ai-je pris la résolution d'éviter les

péchés véniels d'habitude, de retrancher la cause de mes fautes ?...

Comment me suis-je préparé à la sainte communion ?... A l'exemple de saint Louis de Gonzague, ai-je divisé le temps entre deux communions, en consacrant la moitié à l'action de grâces, et l'autre moitié à me préparer à la communion suivante ?... Quel a été le fruit de mes communions ?...

Ai-je fait avec attention les petites prières avant et après les exercices... avant et après les repas ?... Quelles grâces on obtiendrait si on était fidèle à bien faire toutes les petites prières, et à être recueilli en allant d'un exercice à un autre !

Ai-je une foi vive pour le très-saint Sacrement? S'est-elle manifestée par mon recueillement en entrant dans le lieu saint, par une posture grave et modeste pendant tout le temps que j'ai passé devant Notre-Seigneur ?... En assistant aux saints offices, ai-je été occupé et recueilli ?... Si on est dans les ordres sacrés, il faut se demander avec quelle préparation, quel respect extérieur et intérieur, quelle dévotion on a récité le bréviaire.

Quelle a été ma dévotion à la sainte Vierge? ne diminue-t-elle pas ?... Comment ai-je récité le chapelet, l'angélus, le petit office ?...

2° *Devoirs d'état.*

Cet article est d'une telle importance, que

quand on n'aurait rien à se reprocher sur les autres, la négligence sur ce point essentiel devrait donner de justes inquiétudes.

Ai-je observé ma règle entièrement, ponctuellement, avec des vues chrétiennes ?... Me suis-je levé au premier coup de la cloche ?... Me suis-je rendu à tous les exercices au premier signal ?... N'ai-je pas cru qu'il suffisait de m'excuser lorsque j'arrivais tard, sans me mettre en peine d'être plus exact ?...

Ai-je gardé fidèlement le silence dans les temps et les lieux où il est ordonné par la règle ? N'ai-je pas souvent parlé sans nécessité et sans permission ?... Ne suis-je pas allé causer à la porte de la chambre de mes confrères, m'exposant par là à scandaliser ceux qui me verraient perdre ainsi mon temps, et le faire perdre aux autres ?...

Ai-je employé à l'étude tout le temps qui y est destiné ?... Me suis-je fait un point de religion de ne pas perdre une seule minute de ce temps si précieux ?... (Si l'on n'y prend garde, les petites pertes de temps renouvelées finissent par enlever un temps considérable.) Ai-je tellement disposé mes affaires, que je ne fusse pas obligé de consacrer une partie de l'étude à des occupations étrangères, par exemple, au soin de ma chambre et des objets à mon usage ?...

N'ai-je pas, sous le moindre prétexte, omis l'étude de l'Ecriture sainte, ou diminué le temps

qui devait lui être consacré?... Ai-je préparé mes classes avec soin (devoir capital d'un séminariste)? N'ai-je pas lu quelque livre qui me plaisait, quand j'aurais dû étudier?... N'ai-je pas fait des études étrangères à mon état, sans permission, au risque de perdre mon temps en sortant de la voie de l'obéissance?... Ne me suis-je pas contenté d'une étude rapide et superficielle, qui suffit peut-être pour pouvoir ensuite réciter une leçon, mais qui ne laisse dans l'esprit aucune connaissance durable?.. Ai-je été attentif en classe?... Ai-je pris des notes quand le professeur le conseillait?...

On doit se demander aussi quel soin on a apporté à apprendre le chant et les cérémonies de l'Eglise; si on les a faites avec foi, sans vanité...

3° *Rapports avec les supérieurs et avec ses confrères.*

Me suis-je habitué à voir en mes supérieurs la personne de J.-C. même?... Leur ai-je obéi avec simplicité, avec promptitude, par des vues de foi?... Ai-je évité toute critique, afin de ne point diminuer dans mon propre esprit et dans celui des autres le respect qui leur est dû?...

Ai-je ouvert entièrement mon âme à mon directeur? Suis-je allé le voir toutes les fois que j'en ai senti le besoin, et aux époques qu'il m'avait assignées?...

Ai-je été complaisant et charitable envers tous mes confrères?... N'ai-je pas fait quelquefois des médisances et des railleries qui nuisent toujours beaucoup à l'esprit de charité?... Dans les récréations suis-je allé indifféremment avec tous?... Ai-je eu en horreur ces misérables amitiés particulières qui scandalisent le prochain, divisent le cœur, et l'enlèvent à un Dieu qui veut le posséder tout entier?...

Ai-je souvent pensé à l'obligation du bon exemple?... Un séminariste, surtout s'il est dans les ordres sacrés, ou ancien dans la maison, peut faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal, selon que sa conduite extérieure est édifiante ou peu régulière.

4° *Soin de la perfection.*

Pendant ce mois me suis-je sérieusement appliqué à ma perfection?... Quels progrès ai-je faits dans la mortification?... Au lieu de faire dans mes repas les privations auxquelles je me sentais porté, n'ai-je pas à me reprocher quelque sensualité, ou au moins quelque légèreté au réfectoire?... Suis-je plus avancé dans l'humilité, vertu si essentielle au prêtre et si agréable au cœur de Notre-Seigneur?... Ai-je combattu mon défaut dominant?... Et par rapport à mon caractère, ai-je fait des efforts réels? Ce point est important, les défauts de caractère dans les prêtres étant

souvent la cause du peu de fruit qu'ils font dans le ministère.

Ai-je été fidèle à l'examen particulier?... Quelle est la cause principale de mon peu de progrès dans la vertu?... Ne me déciderai-je pas enfin à aimer Notre-Seigneur de tout mon cœur, et à faire tout ce qu'il faut pour devenir un saint prêtre?...

5° Vous terminerez cet examen 1° en demandant humblement pardon à Dieu des fautes et des négligences que vous y aurez remarquées; 2° en prenant de bonnes résolutions bien précises pour le mois suivant. Ne dites pas seulement : Je veux être plus fervent pendant ce mois, mais dites : Je m'appliquerai spécialement à me corriger de tel défaut, à pratiquer telle vertu dans telle circonstance, etc. Prévoyez aussi les moyens que vous voulez prendre pour arriver à ce but. Si vous pouviez vous confesser après votre examen, vous assureriez davantage le fruit de votre retraite; 3° vous réciterez le *Memorare* ou le *Sub tuum*.

6° Pendant toute la journée, tâchez de faire vos exercices de piété habituels, et de vous acquitter des devoirs de votre état avec foi et recueillement : vous éviterez, autant que possible, les conversations inutiles ou celles qui pourraient vous dissiper.

7° Vous tâcherez de prendre, pendant la soirée, une demi-heure ou au moins un quart-d'heure,

pour faire la préparation à la mort, si vous ne l'avez déjà faite le matin pendant votre oraison.

8° Il faut, avant de se coucher, réciter les deux Actes qui sont après la méditation sur la mort, se mettre au lit en s'occupant des pensées de la retraite. Le lendemain, à votre réveil, offrez à Dieu le mois dans lequel vous entrez, et demandez-lui la grâce de le passer dans la ferveur. Commencez, sans différer, à mettre en pratique les résolutions que vous avez prises.

PRÉPARATION A LA MORT.

Retirez-vous dans un lieu tranquille, et là, oubliant toutes les créatures, mettez-vous à genoux devant un crucifix, et faites les réflexions suivantes :

Imaginez-vous que c'est maintenant l'heure de votre mort ; que votre bon ange vient vous dire, comme autrefois le Prophète à Ezéchias : *Votre temps est fini, mettez ordre à vos affaires ; vous allez mourir.*

Ne craignez pas de vous familiariser avec la pensée de la mort : plus vous y songerez, plus ses horreurs diminueront pour vous. Loin donc de repousser cette idée, tâchez de vous en pénétrer vivement, et répétez en vous-même : *Je dois mourir.*

1re *Réflexion :* Qu'est-ce que mourir ?

Je mourrai ! c'est-à-dire, 1° je quitterai tout,

tout sans exception... Je quitterai mes parens, mes amis, ma famille ; je leur dirai un éternel adieu... Je quitterai ma maison, mes meubles, mes terres, tout ce qui m'appartient ;... je laisserai absolument tout... Quelles sont les choses auxquelles je tiens davantage ?... je les quitterai comme tout le reste. Tu es saisie d'effroi, ô mon âme, à la pensée de cet abandon universel !... Il le faudra pourtant !... Hélas ! quelle folie de s'attacher à ce qui passe si vite !... Je me suis donné bien de la peine pour acquérir ce que je possède ! et il faut tout quitter !...

Je mourrai ! c'est-à-dire, 2° mon âme quittera mon corps ; dès-lors il sera un objet importun dont mes parens et mes amis eux-mêmes ne chercheront qu'à se débarrasser... on l'enfoncera dans la terre... là, que deviendra-t-il ce corps qui m'occupe tant ?... que deviendront ces pieds, ces mains, cette tête ?... Que je suis donc insensé de tant flatter ce qui bientôt ne sera plus que pourriture et que cendre ! que je suis insensé d'exposer pour lui mon âme, mon éternité !... Alors pensera-t-on encore beaucoup à moi parmi les hommes ? Hélas ! on songe bien peu aux morts... Qui est-ce qui se souvient aujourd'hui de tel ou de telle que j'ai vus mourir ?... Oh ! que l'estime des hommes est peu de chose !

Je mourrai ! c'est-à-dire, 3° mon âme ira paraître au jugement de Dieu ! O moment redou-

table ! me trouver seul en présence de Dieu !... être interrogé sur toute ma vie par un Dieu souverainement juste ! souverainement éclairé !... souverainement ennemi du péché, et alors sans miséricorde !...

2e *Réflexion :* Quand et comment mourrai-je ?

Combien ai-je encore à vivre ?... Je n'en sais rien : on meurt à tout âge... Aurai-je du temps pour me préparer à la mort ? Je n'en sais rien... je sais seulement que beaucoup de personnes, même après une longue maladie, meurent au moment qu'elles s'y attendaient le moins. Recevrai-je les derniers sacremens, ou mourrai-je sans confession ?... Je n'en sais rien... je puis perdre la parole tout d'un coup... D'ailleurs, quand on est malade, de quoi est-on capable ?... Quelle folie de compter sur ce dernier moment, quand il s'agit d'une ETERNITÉ ! !

3e *Réflexion :* Suis-je prêt à mourir ?

S'il me fallait mourir à cette heure, suis-je prêt ? suis-je prêt à tout quitter ?... suis-je prêt surtout à paraître au jugement de Dieu ?... n'y a-t-il rien qui m'inquiète ?... ma conscience est-elle parfaitement tranquille ?... n'ai-je rien à craindre pour mes confessions ?... mes communions ?... l'accomplissement des devoirs de mon état ?... Quelle imprudence de vivre dans un état où je ne voudrais pas mourir !...

Après vous être arrêté le plus long-temps que vous pourrez sur ces pensées utiles, et avoir pris

les résolutions qu'elles doivent vour inspirer, vous réciterez avec piété les deux prières suivantes, en tenant en main votre crucifix.

I. ACTE DE RÉSIGNATION A LA MORT, *qu'on doit faire le jour de la Retraite du mois, avant de se mettre au lit.*

SOUVERAIN MAÎTRE de la vie et de la mort, ô Dieu, qui, par un arrêt immuable et pour punir le péché, avez arrêté que tous les hommes mourraient une fois, me voici prosterné humblement devant vous, résigné à subir cette loi de votre justice. Je déplore, dans l'amertume de mon âme, tous les crimes que j'ai commis. Pécheur rebelle, j'ai mérité mille fois la mort; je l'accepte en expiation de tant de fautes; je l'accepte par obéissance à vos adorables volontés; je l'accepte en union avec la mort de mon Sauveur... Que je meure donc, ô mon Dieu, dans le temps, dans le lieu, de la manière qu'il vous plaira de l'ordonner!... Je profiterai du temps que votre miséricorde me laissera pour me détacher de ce monde où je n'ai que quelques instans à passer, pour rompre tous les liens qui m'attachent à cette terre d'exil, et pour préparer mon âme à vos terribles jugemens... Je m'abandonne sans réserve entre les mains de votre providence toujours paternelle. Que

votre volonté soit faite en tout et toujours. Ainsi soit-il !...

II. PRIÈRE *pour demander la grâce d'une bonne mort.*

Prosterné devant le trône de votre adorable Majesté, je viens vous demander, ô MON DIEU, la dernière de toutes les grâces, la grâce d'une BONNE MORT ! Quelque mauvais usage que j'aie fait de la vie que vous m'avez donnée, accordez-moi de la bien finir et de mourir dans votre amour.

Que je meure comme les saints patriarches, qnittant sans regret cette vallée de larmes pour aller jouir du repos éternel dans ma véritable patrie !

Que je meure comme le bienheureux saint Joseph, entre les bras de Jésus et de Marie, en répétant ces doux noms que j'espère bénir pendant toute l'éternité !

Que je meure comme la très-sainte Vierge, embrasé de l'amour le plus pur, brûlant du désir de me réuuir à l'unique objet de toutes mes affect' ɔns !

Que je meure comme Jésus sur la croix, dans les sentimens les plus vifs de haine pour le péché, d'amour pour mon Père céleste, et de résignation au milieu des souffrances.

PÈRE SAINT, je remets mon âme entre vos mains : faites-moi miséricorde !

JÉSUS qui êtes mort pour mon amour, accordez-moi la grâce de mourir dans votre amour!

SAINTE MARIE, Mère de Dieu, priez pour moi, pauvre pécheur, maintenant et à l'heure de ma mort.

ANGE DU CIEL, fidèle gardien de mon âme, grands Saints que Dieu m'a donnés pour protecteurs, ne m'abandonnez pas à l'heure de ma mort.

SAINT JOSEPH, obtenez-moi, par votre intercession, que je meure de la mort des Justes.

Ainsi soit-il.

Moriatur anima mea morte Justorum !...

PRATIQUE

DE LA

MONITION.

La monition consiste à faire connaître à celui qui nous a chargé de lui rendre cet office de charité ses imperfections et ses défauts extérieurs, contraires aux vertus et à la modestie ecclésiastique.

On doit s'y porter avec zèle, 1° par l'intérêt que l'on doit à son frère : on travaille à sa perfection en l'aidant à se corriger de ses défauts;

2° Par l'intérêt qu'on porte à la communauté. La monition contribue à y maintenir la régularité;

3° Pour le bien et l'honneur de l'Eglise. Ceux que l'on est chargé d'avertir seront un jour ses ministres, et on réussira peut-être à les corriger de plusieurs défauts choquans, qui les auraient exposés aux dérisions des impies, et qui auraient mis obstacle au succès de leur ministère.

4° La monition est encore utile à celui qui la fait, soit par les grâces qu'elle attire sur lui,

soit par la nécessité où il se trouve de se tenir davantage sur ses gardes, et de faire des retours sur lui-même pour voir s'il n'est pas sujet aux défauts qu'il reproche aux autres.

On va exposer les principales fautes qui peuvent être l'objet de la monition.

1° *Défauts opposés à l'esprit de foi.*

Parler du monde, de ses plaisirs, de ses honneurs, de ses richesses avec une certaine estime.

S'entretenir des nouvelles du monde, de la politique; faire entendre, par son air ou par ses paroles, que l'on trouve trop sévères les maximes de l'Evangile sur l'amour de la pauvreté, des humiliations et des souffrances.

2° *Défauts opposés à la charité.*

Se rendre incommode aux personnes qui habitent près de nous, en faisant sa chambre avec trop de bruit, en chantant ou parlant haut, en fermant les portes brusquement;

Ne vouloir rien souffrir de la part des autres; témoigner de la froideur, du ressentiment à l'égard de ceux dont on croit avoir à se plaindre; les éviter, parler d'eux avec des expressions vives et peu honnêtes, faire des reproches aigres et déplacés;

Ne point aller voir ses confrères pendant leurs maladies pour ne rien perdre de sa récréation,

ou parce qu'on garde quelque ressentiment dans son cœur ;

Contrefaire les manières de parler, de marcher du prochain; dire de lui des choses défavorables; rapporter des traits peu édifians de ses confrères; parler de leurs manquemens à la règle, de leur vie passée; les déprécier sous le rapport des talens, de la naissance et de l'éducation, chercher à les aigrir par des plaisanteries mordantes, et profiter pour cela de leur simplicité; avoir le ton impérieux, les manières brusques, l'air distrait et rêveur; fréquenter souvent les mêmes personnes, et donner le soupçon d'amitié particulière; et quand on est avec ces personnes, et que d'autres surviennent, témoigner de la gêne, changer de discours, ou même se retirer.

3° *Défauts opposés à l'esprit de religion.*

Employer les paroles de l'Ecriture sainte par manière de plaisanterie;

Jeter quelque ridicule sur certaines pratiques de piété que la dévotion des fidèles, approuvée par l'Eglise, a mises en usage;

Faire le signe de la croix trop précipitamment, ne pas le former comme il faut; faire négligemment et sans respect les inclinations et génuflexions;

Réciter les prières vocales, surtout l'office divin, avec trop de rapidité, sans prononcer dis-

tinctement, ou bien avec trop de lenteur et d'affectation;

Parler trop haut dans ses prières, de manière à distraire et à fatiguer ses voisins;

Aux petites prières : *Veni sancte, Benedicite*, etc., avoir l'air distrait, arranger ses cheveux, sa ceinture, préparer ses plumes, cahier, etc.;

N'avoir pas assez de respect et de déférence pour ceux qui sont revêtus des ordres supérieurs;

N'avoir pas assez de soin et de propreté pour ses habits de chœur;

Témoigner, dans ses conversations, peu d'estime pour le chant et les cérémonies, s'en acquitter négligemment;

Parler à la sacristie trop haut, trop souvent, y mêler des plaisanteries aux choses nécessaires à dire; quand on est au lutrin, parler sans raison légitime, y faire quelques plaisanteries; donner des signes d'improbation quand quelqu'un se trompe ou ne chante pas à notre goût;

N'être pas attentif à la classe de chant; y lire des livres étrangers, témoigner peu de déférence pour celui qui préside; avoir l'air de s'ennuyer; plaisanter, chanter ridiculement;

Avoir aux exercices, et surtout à la sainte messe et à la communion, un air guindé, et trop pencher la tête.

4° *Défauts opposés à l'esprit d'humilité.*

Parler toujours de soi, de ses parens et amis, de ses succès, de ses biens, de son pays ;

Avoir l'air mécontent quand on nous contredit ou qu'on nous contrarie; contester avec clameur et opiniâtreté ; parler avec amertume de ceux qui nous ont humilié, comme des supérieurs et professeurs ;

Tenir opiniâtrément à ses idées ; émettre des opinions singulières ; avoir un air trop impérieux avec les ouvriers, domestiques ; au contraire, se familiariser avec eux, tenir avec eux des conversations déplacées ; aller trop souvent et rester trop long-temps chez le portier.

Rechercher la compagnie de ceux qui sont remarquables par la naissance ou les talens ; vouloir imiter leur ton et leurs manières, leur applaudir et chercher à en être loué ; user d'équivoques et de duplicité pour qu'ils ne soupçonnent pas que nous sommes d'une naissance obscure.

5° *Défauts opposés à l'esprit de régularité et d'obéissance.*

Parler avec légèreté, en récréation, de la règle du séminaire, surtout devant des nouveaux; faire entendre qu'il est peu important de l'observer

fidèlement ; que c'est une petitesse d'esprit que de s'attacher à la suivre, même dans les moindres articles, et qu'il suffit d'en observer les points les plus considérables ; se vanter de quelques transgressions ; parler peu avantageusement du supérieur et des directeurs; contrefaire leurs gestes, leur manière de parler, de marcher, etc. ; rabaisser la bonne opinion que d'autres avaient des directeurs; parler d'une manière peu respectueuse à son professeur ;

Censurer ceux qui se distinguent par leur ferveur, sous prétexte qu'ils ont des ridicules; censurer aussi quelques pratiques de piété autorisées par les supérieurs ;

Faire des plaisanteries sur la direction ; rendre compte de ce qui se passe entre nous et notre directeur, et le tourner en ridicule ;

Rapporter ce qu'on a entendu dire dans le monde contre la vie et les exercices du séminaire ;

Arriver ordinairement des derniers aux exercices, dire souvent quelques mots sans permission, comme à la fin de la classe, ou en passant dans un corridor ; mettre les pieds dans la chambre de ceux à qui on va parler ;

Faire des signes de tête, sourire, pousser du coude ses voisins, leur marcher sur le pied dans les exercices et au réfectoire.

Dans les conférences présidées par des confrères, porter les autres à la dissipation par son

exemple ; chercher à embarrasser par des difficultés celui qui préside ;

Mettre quelque scrupule dans l'observation du réglement ; par exemple, ne pas vouloir répondre à un confrère, dans le doute s'il a la permismission de parler; avoir un air sérieux à l'excès, quand on voit quelqu'un manquer à la règle ; avoir l'air trop austère dans la compagnie des nouveaux.

Il sera bon aussi d'observer les fautes commises en lisant, pour le ton et la quantité.

6° *Défauts opposés à la modestie.*

Parler trop haut, avoir le ton impérieux dans la conversation; interrompre les autres au milieu d'une narration, d'une phrase, parler trop, et ne pas donner aux autres le temps de parler; tenir des conversations peu séantes dans la bouche d'un ecclésiastique, et même capables de blesser la modestie; se servir d'expressions équivoques, et qui peuvent rappeler des idées dangereuses;

Prendre le ton et les manières de la bouffonnerie ; plaisanter sur tout, même sur les choses les plus respectables ;

Se toucher, se pousser les uns les autres, même par jeu; se prendre par le bras ou par la main, courir surtout dans les corridors ;

Etre trop lent dans ses actions ; en marchant,

avoir de l'affectation dans ses mouvemens, se balancer ou se trop agiter, avoir la démarche brusque, précipitée, comme si on était très-pressé; quand on est debout, ne se tenir que sur un pied, croiser les jambes, mettre les mains derrière le dos ou dans ses poches, porter sans cesse les mains au visage;

Etre toujours en mouvement; regarder de côté et d'autre, surtout à l'église;

Prendre en classe, à la lecture spirituelle, aux exercices de piété, spécialement à la prière du soir, quand on donne le sujet d'oraison, et surtout à l'église, une posture lâche, molle et peu décente;

Parler et rire trop haut dans les rues, siffler;

Tousser, cracher, se moucher sans observer les convenances; par exemple, pendant la sainte messe, au moment de la consécration;

Trop relever sa soutane;

Lorsqu'un confrère lit près de nous, s'approcher pour voir ce qu'il lit, lui prendre le livre des mains pour satisfaire sa curiosité;

Avoir dans ses habits et dans la manière d'arranger ses cheveux quelque chose qui ressente la singularité et l'air du monde, ou bien avoir des habits malpropres ou déchirés;

En maladie, ne pas se couvrir assez décemment devant ses confrères, sortir de sa chambre sans être entièrement habillé, être trop exigeant, se plaindre de ceux qui nous soignent;

Regarder fixément les étrangers, surtout à table ;

Au réfectoire, manquer à quelques-unes des règles détaillées dans les Examens de M. Tronson ;

N'avoir pas soin de ses voisins ; avoir les yeux égarés, trop remplir son verre, son assiette ; y faire des mélanges qui puissent répugner aux autres ; trop remplir sa bouche, boire la bouche pleine ;

Faire apercevoir qu'un plat ne nous convient pas ;

Murmurer contre les servans ; parler de la nourriture en récréation, s'en plaindre devant ses confrères.

7° *Défauts opposés à l'esprit de simplicité.*

Avoir l'air embarrassé en compagnie, ne parlant presque jamais ;

Avoir des expressions singulières et recherchées, des manières affectées et à prétention ;

Chercher toujours à découvrir le secret des autres ;

Quand on est interrogé en classe, à la conférence spirituelle ou à la répétition de l'oraison, avoir le ton ou le débit pas assez naturel ;

Faire de petites censures ou railleries malignes de personnes absentes, qu'on applaudit ordinairement en leur présence ;

Affecter dans ses habits une trop grande propreté, ou une trop grande négligence;

Etre flatteur, cérémonieux; ne pas répondre directement aux questions qui sont adressées, mais se servir d'équivoques, de paroles ambiguës, surtout pour éviter quelque confusion.

Considérations

SUR

LE PÉCHÉ VÉNIEL.

Si vous voulez retirer un fruit solide de vos confessions ordinaires et avancer dans la vertu, attachez-vous spécialement à concevoir une vive horreur du péché véniel, et à faire un ferme propos de l'éviter. Le moyen d'y parvenir, est de vous bien pénétrer des motifs qui doivent engager tous les chrétiens, et spécialement les ecclésiastiques, à avoir une véritable détestation du péché véniel. On a réuni ici plusieurs de ces motifs. Vous verrez dans le premier article les motifs pris du côté de Dieu, et de l'offense que ce péché lui fait, et dans le second, les motifs pris de votre propre intérêt, et des suites funestes de ce péché, quand on ne travaille pas à s'en corriger.

ARTICLE Ier.

MOTIFS PRIS DU CÔTÉ DE DIEU.

Le péché véniel est une offense de Dieu ; il renferme, quoique dans un moindre degré que le péché mortel, un mépris de Dieu, une préférence de la créature à Dieu ; il ravit à Dieu une partie de la gloire qui lui est due. Vous pouvez juger, d'après ces caractères du péché véniel, 1° qu'il est un très-grand mal ; 2° qu'il est l'objet de la haine et de la vengeance de Dieu.

§ Ier.

Le péché véniel est un très-grand mal.

Le plus petit mal qui regarde Dieu et s'attaque à lui étant infiniment au-dessus de tout mal qui ne regarde que la créature, le péché véniel est, après le péché mortel, le plus grand de tous les maux, et si grand, que quand il s'agirait de convertir le monde entier, d'éviter les plus grands malheurs, il vaudrait mieux y renoncer que de commettre un seul péché véniel.

§ II.

Le péché véniel est l'objet de la haine et de la vengeance de Dieu.

Dieu qui s'aime nécessairement ne peut s'empêcher de haïr ce qui attaque ses divins attributs; aussi après le péché mortel, le péché véniel est l'objet spécial de sa colère et de ses vengeances. Jugez-en par les châtimens que Dieu inflige pour le faire expier en ce monde ou en l'autre.

Une simple défiance de Moïse lui ferme l'entrée de la terre promise. Un sentiment de vanité dans David, une vaine complaisance dans Ezéchias, attirent sur eux et sur leur royaume des désastres épouvantables. C'étaient de saints personnages qui servaient Dieu avec fidélité, dont l'Esprit saint fait lui-même l'éloge; les fautes dont ils s'étaient rendus coupables n'étaient que vénielles, selon le sentiment commun; néanmoins elles ont suffi pour provoquer sur eux le courroux de Dieu, et toutes leurs bonnes œuvres n'ont pu l'arrêter.

Mais tous les maux de ce monde n'approchent pas des châtimens que Dieu réserve au péché véniel dans l'autre vie, puisque, au sentiment des saints, les peines du purgatoire sont infiniment au-dessus de toutes celles que l'on peut éprouver ici-bas. Cependant les âmes sur les-

quelles Dieu exerce ainsi une justice si rigoureuse, sont les épouses de J.-C., confirmées dans la charité, qui doivent être unies à Dieu pendant toute l'éternité.

Mais si Dieu punit si rigoureusement le péché véniel, que sera-ce de cette multitude de péchés que l'on commet si facilement sous prétexte qu'ils sont légers, et dont on se corrige si rarement, par exemple, tant de sensualités, de pertes de temps, de sentimens de vanité, de paroles contraires à la charité, à la vérité et à l'humilité.

ARTICLE II.

MOTIFS PRIS DE VOTRE PROPRE INTÉRÊT.

Considérez, 1° les motifs généraux qui doivent éloigner tous les Chrétiens du péché véniel;

2° Les motifs propres aux ecclésiastiques.

§ Ier.

Motifs généraux qui doivent éloigner tous les Chrétiens du péché véniel.

On pourrait citer plusieurs de ces motifs. Ainsi il refroidit la charité, diminue l'amitié de Dieu, expose à tomber dans la tiédeur, dont un des

principaux caractères est la négligence des péchés véniels ; mais vous réfléchirez spécialement sur un motif qui mérite de votre part l'attention la plus sérieuse : c'est que le péché véniel dispose au mortel de deux manières, directement et indirectement.

1° Directement.

Il y dispose directement, 1° en fortifiant les passions ; 2° en affaiblissant l'âme ; 3° en diminuant la crainte de Dieu.

1° En fortifiant les passions. Si on se laisse aller aux désirs d'une passion, quoique en matière légère, l'habitude se contracte insensiblement, rend la passion plus forte, plus exigeante, plus vive à se satisfaire, et dispose ainsi peu à peu à des chutes plus graves.

2° En affaiblissant l'âme. Chaque péché véniel est comme une blessure faite à l'âme ; elle n'est pas mortelle, mais à mesure que la passion croît et se fortifie par les petites victoires qu'on lui laisse remporter, l'âme sent ses forces diminuer, elle n'a plus la même énergie, elle ne sait plus, pour ainsi dire, ce que c'est que de se faire violence et de résister à ses penchans. Que deviendra-t-elle si elle éprouve alors une violente tentation ? Comment pourra-t-elle s'arrêter précisément au moment où le péché serait mortel, lors-

que déjà si faible par elle-même, elle a augmenté sa faiblesse par l'habitude de commettre des péchés véniels, et qu'il y a si peu de distance entre le péché véniel et le péché mortel.

Ajoutons qu'il est quelquefois très-difficile de bien distinguer la limite qui sépare ces péchés; or, l'effet de la passion étant d'obscurcir les lumières de l'esprit, de corrompre le jugement et d'entraîner l'âme sans réflexion, ce discernement deviendra encore beaucoup plus difficile.

3° En diminuant la crainte de Dieu. Celui qui se laisse aller au péché véniel, sans intention de s'en corriger, se familiarise avec l'idée de déplaire à Dieu dans ses actions, et d'attirer sur lui ses châtimens; il s'habitue aussi à aller contre les remords de sa conscience, ce qui en diminue peu à peu l'impression : et ainsi quand il s'agira du péché mortel, la crainte de la punition divine, la voix de la conscience n'auront plus la même force pour l'en détourner.

2° Indirectement.

La multitude d'infidélités légères dont une vie lâche et imparfaite est remplie, éloigne le Seigneur de nous; il n'a plus pour nous ce soin spécial qu'il emploie à la sûreté de ceux qui le servent avec ferveur; au lieu de ces grâces abondantes qu'il prodigue à ses fidèles serviteurs, et qui les fortifient contre tous les dangers, il ne

donne que des grâces plus faibles, et par là nous nous exposons à des égaremens dont les suites ne peuvent être que très-funestes, comme nous l'apprenons de sainte Thérèse, qui, pour des péchés véniels, s'exposa à être privée pour jamais de la vue de Dieu.

§ II.

Motifs propres aux ecclésiastiques et surtout aux séminaristes.

Vous réfléchirez sur trois principaux : 1° les grâces que l'on a reçues ; 2° les promesses qu'on a faites ; 3° la sainteté de votre vocation.

1° Les grâces que l'on a reçues.

Repassez la multitude de grâces que vous recevez au séminaire : 1° l'éloignement du monde et de sa corruption, dont vous ne connaissez que trop les funestes effets ; 2° une vie de règle par laquelle tout votre temps est consacré à la piété et aux études de votre état ; 3° les exemples édifians de vos confrères, qui vous excitent si puissamment à pratiquer les vertus que vous voyez en eux ; 4° des instructions continuelles sur le bonheur d'être à Dieu, et sur le malheur de l'offenser, sur la nécessité de tendre à la perfec-

tion dans le plus saint de tous les états, et sur les moyens d'y arriver; 5° la réception fréquente des sacremens, par lesquels vous recevez les témoignages les plus tendres de l'amour de Notre-Seigneur; 6° les saintes inspirations, les bons mouvemens du Saint-Esprit, qui vous reproche continuellement jusqu'aux moindres négligences, et qui vous excite sans cesse à purifier votre cœur et à le donner tout entier à Dieu; 7° une connaissance plus parfaite de toutes les vérités de la religion, de son excellence, et des motifs puissans qui doivent nous y attacher à jamais.

Le Seigneur ne pouvait pas vous témoigner plus d'amour; mais aussi il attend de votre part plus de fidélité et de générosité. Si donc, malgré ces bienfaits, vous étiez peu attentif à éviter le péché véniel, les lumières que vous avez reçues et qui vous empêchent de prétexter cause d'ignorance, tant de grâces que vous sembleriez mépriser, donneraient à votre indifférence dans le service de Dieu un caractère d'ingratitude et de malice, qui la rendrait plus coupable.

2° Les promesses que l'on a faites.

Combien de fois n'avez-vous pas promis au Seigneur de lui être fidèle, de l'aimer, de vous donner tout à lui? Rappelez-vous surtout les engagemens sacrés que vous avez pris avec le

Seigneur, lorsque vous avez reçu les saints ordres, la douleur que vous causaient vos infidélités passées, la résolution où vous étiez de répondre aux grâces du Seigneur par une vie fervente. Si après ces protestations vous prenez l'habitude de lui déplaire, de l'insulter, sans aucune inquiétude de conscience, sous prétexte que vous ne lui faites pas les derniers outrages, n'est-ce point là violer vos promesses ? Or, si on doit garder les promesses que l'on a faites aux hommes, à combien plus forte raison doit-on être fidèle à des engagemens pris avec Dieu?

3° La sainteté de l'état ecclésiastique.

L'état ecclésiastique étant le plus saint de tous, exige par cela même une sainteté plus éminente que celle des simples fidèles. C'est ce que vous voyez exprimé clairement et de la manière la plus positive dans l'Ecriture sainte, dans les instructions des saints Pères et dans les réglemens de l'Eglise pour les ecclésiastiques. Un ecclésiastique qui se bornerait à éviter les péchés mortels manquerait donc au désir de Notre-Seigneur et de l'Eglise.

L'habitude du péché véniel, le peu de soin à s'en corriger, détruirait successivement en lui cette union intime qui doit régner entre Dieu et son ministre ; elle arrêterait le cours des grâces, le succès de ses prières ; il tomberait peu à peu

dans la tiédeur et la négligence de ses devoirs; ce qui finirait par le rendre inutile à l'Eglise, souvent scandaleux, et la cause de la perte d'une multitude d'âmes.

INDICATION

Des Ouvrages qui sont les plus convenables pour profiter du séjour dans le séminaire, et pour faire des progrès dans les vertus chrétiennes et ecclésiastiques:

La sainte Bible, traduite en français, avec un Commentaire littéral, par le P. de Carrières. 10 vol. in-12.
Histoire de la vie de Jésus-Christ, par le P. de Ligny. 4 vol. in-12.
De Imitatione Christi.
Le Petit Manuel de piété, ou Règle de conduite pour un séminariste.
Vie de Calixtèe Frze.
Vie d'Antoine Gohier.
Le Combat spirituel.
Doctrine chrétienne de Lhomond.
L'Esprit du Christianisme, par le P. Nepveu.
Introduction à la vie dévote, par S. François de Sales.
Traité de l'obéissance, par M. Tronson.
Manuel du Séminariste, par M. Tronson.

Examens particuliers, par M. Tronson.
La Présence de Dieu, le Miroir fidèle, le Livre d'or. 1 vol. in-32. Clermont.
Visites au S. Sacrement du B. Liguori.
Le Mois de Marie, à l'usage des séminaristes.
Méditations de Chenart.
Traité des SS. Ordres, par M. Olier.
Vie de S. Louis de Gonzague.
Vie de S. Stanislas Kostka.
Vie de Berchmanns.
Histoire abrégée de la Religion avant Jésus-Christ, par Lhomond.
Histoire abrégée de l'Eglise, par Lhomond.

nson.
dèle, le
nt.
uori.
sémina-
er.

ant Jé-

r Lho-